



multi employeur dans le nettoyage congés d'été

Par **dzepline**, le **18/07/2020** à **10:34**

Bonjour,

Je suis agent d'entretien et je travail pour 4 entreprises de nettoyage en CDI. J'ai posé mes congés du 24 aout au 12 septembre, postés le même jour dans les 4 entreprises, une fois fin janvier et réitère début juin. Mais j'ai reçu un courrier d'une de mes entreprises dater du 3 juillet en recommander accuser réception, qui refuse mes congés et me demande de les reporter, sur le site de cette entreprise nous sommes 3, ils me disent que j'ai déjà posé ces dates l'an passé, à savoir que ma collègue qui était en arrêt, avait aussi posé ces dates l'an passé, à pris ses congés et et c'est remis en arrêt après. J'aimerais savoir si je suis obligé de poser mes vacances en même temps chez mes 4 employeurs (ce qui me les reporterait au mois d'octobre) ou si j'ai droit de travailler chez l'un tout en étant en vacances chez les 3 autres ?

En espérant avoir très bientôt une réponse, je vous remercie.

Par **VictoireGOTVictory**, le **28/07/2020** à **22:09**

Malheureusement pour vous, c'est l'employeur qui [fixe les dates de congés](#) et pas vous qui posez vos dates de congés comme vous dites...

Vous cumulez combien d'heures par semaine ?